

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 80 Français 3			
Code	PEIM3B80PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte David GORET (david.goret@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Françoise DESCHAMPS (deschampsfmf@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christel WISEUR (christel.wiseur@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et didactique, à aborder l'étude du français avec ses futurs élèves du primaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'expérimenter et d'argumenter des dispositifs didactiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B80PPA Français

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B80PPA Français

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français			
Code	12_PEIM3B80PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (l'appropriation d'outils didactiques pertinents en lecture, en vocabulaire et en production d'écrit).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de décrire, d'expliquer, d'argumenter et d'expérimenter des dispositifs didactiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'émergence de la lecture et de l'écriture en maternelle
- Didactique de la lecture et de la production d'écrits au cycle 2
- Didactique de la lecture (compréhension) et du vocabulaire aux cycles 3 et 4
- Découverte du nouveau programme P1-P2

Démarches d'apprentissage

- Activités de découverte de dispositifs didactiques et analyse (+ théorie) de ces outils
- Discussions collaboratives sur des textes "théoriques"
- Préparations des stages en bibliothèque

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les dispositifs (et la théorie qui leur est liée) sont découverts de façon interactive et en lien avec la pratique professionnelle (observations et préparations de stages).
- Une évaluation dispensatoire en janvier sur la didactique de la lecture et de la production d'écrit au cycle 2 (à la suite du stage au cycle 2) afin de donner plus de sens aux apprentissages et d'alléger la charge de travail de l'étudiant en juin.

Sources et références

- Manuels, ouvrages de didactique et référentiels disponibles à la bibliothèque de l'école
- Nouveau programme de P1-P2
- Notes de cours de français de 1 PP (UE 09 et UE 10) et de 2 PP

- Notes de cours fournies au fur et à mesure
- Oeuvres de littérature jeunesse (disponibles à la bibliothèque de l'école)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Documents complémentaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation orale en janvier (60% de la note finale) et un examen oral en juin (40% de la note finale).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	60	Exo	40	Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation du Q1 est dispensatoire et représente 60% de la note finale. En cas de note supérieure ou égale à 10/20, les points sont conservés (pour l'année scolaire en cours) ; en cas de note inférieure à 10/20 à cette évaluation du Q1, les points ne sont pas conservés et il y aura une nouvelle évaluation du Q1 en Q3. Il n'y a pas d'évaluation du Q1 au Q2.

L'évaluation du Q2 est dispensatoire et représente 40% de la note finale. En cas de note supérieure ou égale à 10/20, les points sont conservés (pour l'année scolaire en cours) ; en cas de note inférieure à 10/20 à cette évaluation du Q2, les points ne sont pas conservés et il y aura une nouvelle évaluation du Q2 en Q3.

La note globale est la moyenne pondérée arithmétique des deux évaluations (Q1 (60%) + Q2 (40%)) sauf si la note obtenue à l'une des deux évaluations est inférieure à 10/20 ; dans ce cas, la note la plus basse devient la note globale et l'UE n'est pas validée. La note égale ou supérieure à 10/20 obtenue au Q1 ou au Q2 est conservée au Q3.

Au Q3 aussi, l'UE n'est validée que si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 10/20 dans les deux évaluations (Q1 et Q2).

.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).